



## Procès-verbal

### Réunion du Conseil des présidents Fédération québécoise de biathlon

29 octobre 2017, 9 h 30

Centre de biathlon Myriam-Bédard,  
Garnison Valcartier

#### 1. Ouverture de la rencontre

Début de la rencontre à 9 h 35

##### Conseil d'administration de la FQB

Jean-Guy Levesque, Président  
Jean-Pierre Pérusse, VP Administration  
Sébastien Boulerice, VP Domestique  
Jeff Thibault-Flynn, VP Marketing  
François Morin, Secrétaire

Absente :

Lise Le Guellec, VP Haute performance

##### Personnel de la FQB

Sandrine Charron  
Cédric Lamarre

##### Président(e)/Représentants des clubs

*Steeve Allaire, Bois-Francs*  
*Pierre Dupuis, Chelsea Nordiq*  
*François Pineault, Courcelette*  
*Pascal Russell, Estrie*  
*Jean-Pierre Pérusse, La Poursuite*  
*Sylvie Pronovost, Mauricie*  
*François Mousseau, Sag-Lac*  
*Sébastien Boulerice, Vaudreuil-Soulanges*  
*François Morin, Viking*

Absents :

Club Biathlon Laurentides

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Sébastien Boulerice propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Pascal Russell.

#### 3. Approbation du procès-verbal du Conseil des présidents du 11 juin 2017

François Mousseau propose de ne pas lire le texte, Pascal Russel seconde cette proposition.

#### 4. Steeve Allaire propose l'approbation et l'adoption du procès-verbal, Pascal Russel seconde.

## 5. Points du président

a) Objectifs de la réunion : présenter les points d'intérêt, les nouveaux sujets et nouvelles directives, le cas échéant.

b) Retour sur la saison 2016-17

- Assurer le financement du Centre de Valcartier pour le développement des athlètes.
- Le Club Biathlon Laurentides est en danger : la santé du club est précaire alors que la municipalité de Wentworth-Nord n'appuie plus le projet de construction d'un site de biathlon. L'adhésion au club diminue.
- Le Club de ski Viking vise tout d'abord les plus jeunes athlètes qui utilisent des carabines à air comprimé pour ensuite les confier au Club Biathlon Laurentides pour poursuivre leur développement.

c) Plan de la pratique sportive

Les objectifs du plan ne sont pas atteints. Le modèle de la pratique passe de l'initiation à la haute performance.

Commentaires

- Sandrine Charron suggère de former un comité incluant les membres du CA pour discuter du développement des athlètes et revoir tout le fonctionnement de la pratique sportive. Le comité pourrait être composé, en plus de membres du CA, d'athlètes ou parents d'athlètes pour témoigner de leurs expériences. Membres potentiels du comité : François Pineault, Jeff Flynn-Thibault, Martine Gervais (maman de 4 enfants et entraîneur), Erika Charron, Sam (Club Chelsea), Moe (Club Chelsea), Audrey, Steeve Allaire, François Morin, François Mousseau, Jean-Philippe Le Guellec. Sandrine demande de lui faire suivre les noms.
- Sandrine suggère de tenir la réunion sur le site du Club Biathlon Mauricie (point central). Elle fera suivre un message aux clubs qui pourraient, par la suite, transmettre à leurs membres la liste des actions prises pour améliorer le plan de pratique sportive.
- Le Club Chelsea Nordiq considère que les athlètes sont présents pour une période de 5 ans et que la rétention est difficile par la suite. Les athlètes vont davantage vers le ski de fond.
- Il faudrait examiner le modèle de la Norvège; les jeunes font du ski jusqu'à 10 ans, le tir vient par la suite.
- Revoir le plan de la pratique sportive et adopter les bons coups.
- Établir un plan de relance pour promouvoir le sport du biathlon.
- Jean-Pierre mentionne qu'il faut être à l'écoute des clubs. Nous devons développer le ski de fond l'hiver et le tir l'été. Si le programme est bien fait, davantage d'athlètes seront intéressés à continuer.
- On pourrait penser à un partenariat avec le Centre Pierre-Harvey. Il faudrait cependant éviter la perte des athlètes de biathlon vers le ski de fond.
- L'un des entraîneurs au Mont Ste-Anne est un ancien entraîneur de biathlon. Il a déjà monté une équipe de compétition avec Skibec. C'est peut-être une avenue à explorer.
- En 1994, Ski Québec et le biathlon se sont dissociés afin de permettre au biathlon de voler de ses propres ailes.

d) Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises (PSFSQ)

Richard Gamache du MEES (*Direction du sport et de l'activité physique*) considère 4 indicateurs :

- 1) Présence en régions : insuffisante. Beaucoup de points perdus dans le rapport. Le but est de faire reconnaître les sites d'entraînement incluant ceux des cadets. Les clubs doivent informer la FQB des activités tenues dans leurs régions et établir des partenariats (3 points par régions). Réévaluer la grille d'analyse et réviser les critères de sélection pour donner un portrait réel de la présence en région.

- 2) Excellence : mettre en place davantage de programmes sport-études reconnus en biathlon dans les écoles secondaires. Trouver une façon d'établir des partenariats avec le ski de fond. Être présent aux Jeux du Québec.
- 3) Formation des entraîneurs et officiels : formation en classe reconnue mais pas la formation en ligne et le mentorat. Le parrainage n'est pas considéré.
- 4) Événements : les compétitions des cadets ne sont pas considérées. Nommer un délégué technique de la FQB à ces événements. Organiser le Championnat NorAm. Participer à des événements internationaux. Suggestion : faire un échange impliquant, par exemple, le Canada, la Suède et les États-Unis.
  - Pour obtenir du financement de la part du PSFSQ, il faut se faire reconnaître et inclure nos activités dans les rapports produits par les clubs en mettant l'accent sur les critères sur lesquels les points sont octroyés.
  - Ski de fond : si un lien peut être établi entre les fédérations, il sera possible de considérer ce partenariat et de le faire valider par le MEES, selon les critères du PSFSQ.
  - Les présidents sont invités à faire suivre leurs éléments de réflexion pour améliorer les rapports, le format et les outils.
  - Les rapports mal complétés peuvent avoir un impact sur le financement et par le fait même pénaliser la Fédération. Il faut sensibiliser les clubs à cet effet.
  - Il est suggéré de rédiger des rapports post activités et de rendre disponibles les outils sur le site web, en plus d'y publier les activités dans la rubrique « Quoi de neuf ».
- e) Guide pour les clubs. Rédaction en cours. François Pineault a amorcé le travail basé sur le guide de Biathlon Canada. Les activités de tir sont différents partout, la révision du document prendra du temps et nécessitera de la validation. Il est ouvert aux idées nouvelles, de parts et d'autres. Un comité pourrait être formé pour étoffer le document.

## 6. Points du VP Haute performance

- a) Présentation du Guide de l'athlète de l'équipe du Québec 2017-2018
  - Les entraîneurs-chefs des clubs ont été informés. Difficile cette année, cela a créé de la confusion. Une révision et une refonte du Guide est suggérée. De la formation sera donnée aux entraîneurs pour revoir les programmes, les impacts, la responsabilité associée à leur rôle. Jean-Pierre Pérusse mentionne que les parents doivent comprendre le développement de l'athlète et savoir où ils s'en vont. Une clarification dans le guide est de mise.
  - Les intervenants et entraîneurs-chefs (niveau 3) doivent comprendre l'importance de leurs rôles et les critères d'entraînement. Il est impératif que les athlètes se classent pour participer aux Jeux du Québec et répondre aux exigences du Ministère.
  - La Table de Concertation (TCE) est consultée pour établir les critères qui seront inscrits dans le Guide dont le but est de fournir l'information pertinente en début de saison. Le document est normalement émis à la mi-mai pour faire connaître le nom des athlètes sélectionnés, en temps opportun. En 2017, exceptionnellement, la version finale du Guide a été publiée à la mi-juillet. Les entraîneurs-chefs ont été consultés pour la finalisation du Guide.
  - Jean-Pierre Pérusse ajoute que des athlètes identifiés dans le Guide ne font pas tous partie de l'équipe du Québec aux Jeux du Canada, aux Jeux du Québec ou autres événements.
  - Sandrine réplique que tous les niveaux d'athlètes, même au niveau Espoir, font partie de l'équipe du Québec, incluant les athlètes reconnus dans les programmes sport-études, comme demandé par le MEES. Elle suggère à Jean-Pierre d'apporter ce point à l'entraîneur-chef de son club pour le présenter à la TCE.
  - Le Guide est destiné aux entraîneurs-chefs avant tout et non aux parents. Il faut que les entraîneurs leur transmettent l'information correctement. Une formation leur sera offerte.

- Tous les commentaires et suggestions sont les bienvenus et pourront être communiqués aux membres de la TCE, via les entraîneurs-chefs.
- Le camp d'entraînement prévu les 11 et 12 novembre 2017 sera déplacé au 9 et 10 décembre étant donné le manque de neige probable. Des remboursements seront effectués aux athlètes qui se sont inscrits à tous les camps.

b) Objectifs 2017-18 et nouveautés pour 2018-19

- Obtenir que 4 athlètes du Québec soient sélectionnés sur l'équipe nationale.
- Maintenir et améliorer les résultats obtenus au Championnat canadien 2017.
- À venir : sélection pour les Jeux du Canada.
- Budget HP confirmé il y a trois semaines.

c) Frais d'équipe – Équipe du Québec

L'encaissement des chèques le 15 de chaque mois se déroule normalement.

d) Compte rendu des camps d'entraînement complétés et à venir

Tout va bien. Le mentorat se fait lors des camps d'entraînement de la part de tous les entraîneurs à tous les athlètes. Impulsion positive sur tous les athlètes dans ces camps.

## 7. Points du VP Domestique

a) Calendrier des événements et des formations 2017-2018

- 6 tranches de la Coupe Québec inscrites au calendrier.
- Formation des officiels : cours de base accessible en ligne. Cours avancé : pour être éligible, l'officiel doit avoir une compréhension de l'ensemble de la compétition (piste, tir, pas de tir, arrivées et départs, etc.). Les intéressés doivent s'inscrire auprès de Biathlon Canada. La date pour la formation sera établie avant la Coupe Québec 1, lorsque les noms seront connus. Le calendrier est disponible dans le Guide de l'athlète.
- Formation des entraîneurs : dispensée au Club de biathlon La Poursuite il y a 2 semaines par Lise Le Guellec. Formation proposée le dimanche, 19 novembre – lieu à déterminer.

b) Coupe Québec / NorAm

- Frais d'inscription : via Zone 4. Rapport envoyé à l'organisateur pour valider les inscriptions. Un courriel de confirmation suit la transaction. Frais de retard : 10 \$ le mardi, 20 \$ le mercredi précédant l'événement. Avec l'accord du jury, le prix d'une inscription reçue le jeudi ou après sera majoré de 25 \$ par épreuve.
- Dons : reçu au nom du payeur émis par Sports-Québec pour les dons de 25 \$ et plus.
- Médailles de la Coupe Québec : Sébastien demande aux personnes présentes de lui fournir le nom de fournisseurs de médailles. Les médailles ne seront pas datées; les rubans pourraient l'être.
- Nomination des DT et frais : pour les tranches de la Coupe NorAm, les noms seront transmis à la FQB par Biathlon Canada. Championnat canadien 2018 à Charlo : Jean-Guy Levesque.
- Classement de la Coupe Québec : la compilation des points sera faite rapidement. Prière de passer par les entraîneurs pour connaître les résultats officiels.

c) Politique sur l'organisation d'événements de biathlon

Les organisateurs d'événements seront invités à signer l'entente entre la FQB et le club hôte.

Une mise à jour de la Politique sera faite. Modifications :

Article 7.3 : frais de retard. Après fermeture de la période d'inscription, le jury tranchera pour les inscriptions tardives.

Article 9.2 : couleurs et longueurs de pistes seront uniformisées, selon les critères de l'IBU.

À valider avec Biathlon Canada : nouvelle position des râteliers pour les Filles et Garçons Séniors qui exigerait moins d'officiels à mettre en vigueur. Le contenu de l'invitation restera le même.

Article 9.2.1 : identification de la distance en km à ajouter au marquage de chaque piste.

Article 21.6 : information à ajouter sur l'identification des athlètes compétitifs vs participatifs.

Article 21.8 : modifier le texte « lorsque la température est inférieure à -10 degrés Celsius », au lieu de -15 degrés pour tenir compte des carabines à air comprimée.

Annexe A (p. 13) : le tableau sera modifié.

Jean-Pierre Pérusse propose de combiner le départ des athlètes Juniors et Juvéniles pour former un plus gros groupe. Sébastien ne l'inscrira pas dans la politique mais en fera la proposition à la réunion des entraîneurs qui précède chaque épreuve.

- d) Entente pour l'organisation. Un document des partages des tâches créé pour consultation.
- e) Programme de soutien aux événements sportifs (PSES).  
Subvention octroyée par le MEES pour l'accueil d'événements sportifs nationaux (Coupe NorAm, Championnat de l'est).
- f) Grille tarifaire – Utilisation du Centre de Valcartier. Les montants sont à revoir pour l'utilisation des installations ainsi que les tarifs pour l'accès aux cabines de fartage, lesquels sont les mêmes depuis au moins 10 ans. Les clubs membres de la fédération n'ont pas à payer mais les frais restent à la discrétion du club hôte. Suggestion faite de mettre en place un journal de bord pour enregistrer les utilisateurs. S'assurer d'une supervision constante sur le site pour éviter une détérioration du site ou du vandalisme. Tous les utilisateurs doivent être qualifiés par l'OSCT de la Base de Valcartier pour opérer le champ de tir.
- g) Enregistrement des carabines – Athlètes du Québec. Le registre fédéral des armes n'existe plus. Les clubs doivent avoir les numéros de série des carabines et un registre des armes prêtés avec les noms des utilisateurs et clubs. Il est suggéré à tous les clubs d'effectuer les démarches afin d'obtenir un permis d'entreprise pour la possession d'armes à feu.

## 8. Points du VP Marketing

- a) Adresse courriel – Membres du Conseil d'administration. On propose de conserver les adresses personnelles des membres du conseil d'administration pour éviter des frais supplémentaires.
- b) Nouveau site web de la Fédération. [fqb.ca](http://fqb.ca)  
Sur Google, s'assurer que le lien FQB sorte en premier pour promouvoir le biathlon au Québec. La version 1 du site est actuellement disponible. La version 2 suivra d'ici quelques mois.
  - Sous l'onglet « **ÉVÉNEMENTS** » : calendrier des événements et lien vers Zone 4 pour les inscriptions, les frais, les dates et les autres informations pertinentes. Tous les événements seront accessibles en ligne. L'objectif est de ramener les utilisateurs vers la page des clubs.
  - Sous « **ACCUEIL** » : l'onglet « Dernières nouvelles » comprend des articles et des résultats concernant le biathlon. Changements intégrés au site à l'intérieur des 12 heures. Tous les membres auront des accès au site.
  - Sous « **MEMBRES** » : tous les logos sont présentés ainsi que leur lien respectif. Il a été suggéré de joindre le lien à l'image et d'intégrer une carte du Québec pour obtenir la position géographique de l'emplacement des clubs. Il est demandé de grossir le logo du Club Biathlon Sag-Lac.

- Sous « *DOCUMENTS* » : tous les documents d'information générale sont intégrés. La nouvelle version des Règlements généraux sera installée dès le 30 octobre 2017 avec les modifications adoptées en Assemblée générale le 28 octobre.
- c) Les Héros du samedi. Sandrine a reçu une invitation à participer à cette émission télévisée pour faire la promotion du biathlon. Les clubs doivent suggérer des noms d'athlètes pour y participer.
- d) Plan marketing. Il sera transmis lorsque complété. Se référer à la présentation que Jeff Thibault-Flynn ou Cédric Lamarre enverra. Objectif du plan : faire grandir le sport du biathlon au Québec. Pour toutes demandes de modifications, transmettre l'information via l'adresse courriel fournie sur le site sous « *À propos de nous* » à Jeff avec copie conforme à Cédric.  
Priorité marketing 2017-2018
1. Expérience membre
  2. Plateforme numérique
  3. Développement d'un nouveau cercle de membres
  4. Fidélisation des membres
  5. Recherche de partenaires et commanditaires
  6. Bonification du site
- e) Planification numérique. Écosystème « numérique ». Publicité ciblée par Facebook pour augmenter la visibilité. Les médias sociaux Instagram, You tube sont mis à jour avec du contenu plus personnalisé (capsules de 6 secondes sur divers sujets et entrevues avec les athlètes). Le contenu texte est de moins en moins actuel, le contenu vidéo est en hausse exponentielle. L'infolettre est un moyen efficace de communiquer l'information pour la fédération et les clubs. Les « posts » sont en anglais et en français sur Instagram.
- f) Formation numérique pour les clubs et athlètes. La formation vise l'augmentation de la visibilité des athlètes du Québec lors d'un camp d'entraînement.
- g) Évaluation des besoins de commandites. Le développement du produit est maintenant disponible et ce produit peut être utilisé pour la recherche de commanditaires.

## 9. Points du VP Administration

- a) Code d'éthique et Codes de conduite de la FQB. Les codes seront mis à jour et actualisés, l'éthique étant un aspect important du sport.
- b) Mise à jour des listes de contacts (CA des clubs, entraîneurs, équipe du Québec). Fournir à la FQB les informations des membres des conseils d'administration et indiquer la personne responsable de fournir l'information. Retourner le formulaire de mise à jour à tous les clubs.
- c) Assurances (administrateurs et dirigeants, responsabilité civile générale, accidents).  
 Responsable : VP Administration.
- d) Rapport des clubs. Nécessité de faire parvenir à la FQB les rapports annuels complets. Le dépôt des rapports annuels des clubs assure le financement octroyé par le MEES à la Fédération.
- e) Adhésion 2016-2017 : statuts des paiements. Seulement deux paiements apparaissaient sur le site de Biathlon Canada. Suivi à faire auprès d'Andy Holmwood.

- f) Adhésion 2017-2018 : adhésion des clubs à la FQB, liens pour suivi. Tous les montants sont inscrits en 2017-2018. Un montant de 10 \$ est soustrait sur Zone 4 mais facturé aux clubs par la suite.
- g) Rappel du statu quo pour l'adhésion des officiels et bénévoles.
- h) Gestion des ressources humaines
- 1) En 2018, la FQB procédera à l'embauche de l'entraîneur du Centre de biathlon de Valcartier et, possiblement, d'un directeur général pour gérer le travail au quotidien. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, Jean-Philippe Le Guellec deviendra l'entraîneur-chef de la Fédération. Les contrats et les descriptions de poste seront produits d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2018.
  - 2) Vérification des antécédents judiciaires/absence d'empêchements. Tous les employés font l'objet d'une vérification et tous les clubs sont invités à procéder à cette vérification, surtout pour le personnel qui travaille directement avec les jeunes.
- i) Frais d'adhésion 2017-2018.
- La FQB souhaite que les frais d'assurances et autres frais semblables soient couverts par l'adhésion des clubs et des membres et que les montants du programme Placements Sports consacrés aux frais administratifs retournent aux athlètes.
  - Sylvie Pronovost (Mauricie) demande à ce qu'un audit soit fait sur les transactions du programme Placements Sports. Sports Québec vérifie tous les montants. Elle mentionne que le retour des taxes devrait apparaître aux états financiers et les demandes de soumission devraient faire l'objet de trois soumissionnaires.
  - À la suite du départ précipité de Sylvie Pronovost, François Pineault demande que le lien de confiance soit rétabli entre le Club Biathlon Mauricie et le Conseil d'administration de la Fédération québécoise de biathlon.
- j) Obligations et privilèges des clubs vs fédération : rédaction à venir d'un document pour aider les clubs.

## 10. Points financiers

- a) État des finances de la FQB. Il faut travailler à conserver la subvention de 72,5 K\$ provenant de Biathlon Canada pour assurer la pérennité du Centre de biathlon de Valcartier. La suggestion d'Érika de générer des fonds supplémentaires à partir des dons pour obtenir de l'appariement est une solution créative.
- b) PSFSQ. Baisse de 41 % du financement du MEES pour 2017-18, lequel passe de 76 998 \$ pour 2016-17 à 45 266 \$. Causes de cette coupure : évaluation du MEES de nos activités.

## 11. Points de la responsable du programme Placements Sports

- a) Rappel des règles de fonctionnement :
- Les tranches de la Coupe Québec sont la responsabilité de la FQB.
  - Le programme Placements Sports accepte que les profits engendrés soient considérés comme des dons et tous les dons de 25 \$ et plus sont admissibles à un appariement avec un ratio de 2.6 (un don de 1 000 \$ = 2 600 \$).
  - Don minimum obligatoire à la Fédération : 25 \$.
  - Les clubs organisateurs recevront un montant initial de la Fédération avant l'événement pour couvrir une partie des frais d'organisation.
  - Le montant de frais d'inscription sera versé intégralement aux clubs organisateurs.

- Les clubs organisateurs bénéficieront d'un budget affecté pour eux à même Placements Sports pour des projets dans leurs régions respectives.
- Dons : éviter argent et carte de crédit lorsque possible. Pas de don pour une autre personne. Pas de service en échange du don.
- Inventaire et assurances : s'assurer de fournir les pièces justificatives, numéros de série, etc.

b) Statut des clubs :

▪ Dons et appariements

○ Poursuite	2 050 \$
○ Estrie	5 970 \$
○ Courcelette	2 140 \$
○ Victoriaville	800 \$

▪ Dépenses 2016-2017 et fonds disponibles

<b>Club</b>	<b>Dépenses 2016-2017</b>	<b>Disponible</b>
Poursuite	0 \$	2 362 \$
Vaudreuil	0 \$	6 120 \$
Estrie	5 711 \$	7 762 \$
Courcelette	3 671 \$	5 472 \$
Laurentides	0 \$	240 \$
CBEQ	0 \$	40 171 \$
Victoriaville	0 \$	800 \$

## 12. Varia et fermeture

- Il est indispensable que le Centre de biathlon de Valcartier reste ouvert et fonctionnel pour le développement des athlètes.
- Élu la veille au poste de trésorier, François Morin offre de prendre le poste de trésorier, après avoir démissionné du poste de secrétaire. Le CA prend acte de la démission. Jean-Pierre Pérusse propose la nomination, secondée par Sébastien Boulerice. Accepté à l'unanimité.
- Pierre Dupuis propose la nomination d'Alexandre Gracovetsky au poste de secrétaire du Conseil d'administration de la Fédération. Il sera contacté pour vérifier s'il accepte la position.

Fin de la rencontre à 15 h 30.

---

Jean-Guy Levesque  
Président

---

Laurianne Noël  
Adjointe administrative